SNUipp - Guyane

Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et PEGC
Fédération Syndicale Unitaire de Guyane

Une école de qualité pour tous !

SNUipp-Guyane

Bât. F, n° 24
Cité Mont-Lucas
97300 Cayenne

Tél. 0594 30 89 84
0594 30 13 52
Fax. 0594 30 51 03

E-mail :
snu973@snuipp.fr

Site internet :
http://973.snuipp.fr

Cayenne, le 1er avril 2008

Monsieur le Recteur de la Guyane
Chancelier de l'Université

Objet : cahier des postes 1er degré

Monsieur le Recteur,

Nous souhaitons dénoncer une nouvelle fois les dysfonctionnements qui ne cessent de perturber l'organisation du mouvement intra départemental.

Après les retards pris dans les différentes phases (report du CTPA, report de l'ouverture du serveur, calendrier sans cesse modifié…), après avoir franchi l'obstacle d'une page web indiquant que le certificat de sécurité du site du rectorat présente un problème et avoir deviné qu'il faut poursuivre malgré l'avertissement que cette option est non recommandée, les collègues doivent consulter un cahier des postes présenté sous une forme quasi illisible et comportant de nombreuses erreurs.

En effet, comment s'y retrouver parmi des dénominations aussi énigmatiques que ENS1D RR 1DRR ENS1D RR, INSTIT SPE IS INST SPECI, INSTIT SPE IS INSTIT SES, sans qu'aucune information ne soit fournie pour éclairer les candidats ?

Comment différencier ces trois appellations INSTIT SPE IS INSTIT SES, INSTIT SES ISES INSTIT SES, INSTIT SES ISES OPTION F qui correspondent à la SEGPA ?

Comment deviner quel poste se cache derrière le sigle ANIM.SOU ASOU SANS SPEC ?

Pour information, le SNUipp a publié sur son site, un cahier des postes amélioré avec explication des différents sigles, le rectorat aurait pu faire de même !

En outre, le classement des postes, notamment celui des directions, répond à une logique qui nous est restée obscure malgré une profonde réflexion collective. Ils sont répartis en trois catégories (dont une inconnue jusqu'à aujourd'hui), définies de façon mystérieuse. Pour deux de ces catégories le nombre de classes n'est pas indiqué ce qui ne facilite pas le choix des postulants. Les postes à profil relevant de l'ASH sont noyés au milieu des postes en collège.

Les postes de répétiteurs des antennes du collège de St-Georges à Régina et à Camopi semblent regroupées sous la même appellation INSTIT SPE IS INST SPECI sans précision sur leur localisation (Régina et Camopi, ce n'est pas tout à fait la même chose !), ceux d'Antecum Pata restent introuvables.

Au-delà de ce manque de lisibilité, ce cahier des postes contient de nombreuses erreurs et oublis, que nous n'avons sans doute pas tous repérés et dont voici un assortiment non exhaustif :

L'ex école du Bourg à Matoury, qui a été fermée en CTPA, réapparaît par deux fois (pages 12 et 27) avec 11 classes ! Elle avait été remplacée par une école qui prit, le temps d'une commission, le nom de Barbadines II pour se retrouver affublée, sur le cahier des postes, du joli nom de Cogneau Lamirande avec 6 classes à la même adresse que l'école du Bourg citée plus haut.

Des postes apparaissent comme vacants à la grande surprise de leurs titulaires.

Les directions des écoles A. Duchange à Roura et élémentaire Saba à Kourou sont introuvables, de même que le poste de BDFC de l'école Bougainvilliers à St-Laurent. Les postes de CP.adj.IEN et CP.EPS de la nouvelle circonscription de St-Laurent n'apparaissent pas, ceux d'animateur informatique de Matoury et de St-Laurent non plus. En revanche, nous avons découvert avec surprise un poste de CP TICE, qui à notre connaissance n'a jamais été créé en CTPA.

D'autres postes ont mystérieusement disparu : CRDP, GSMA, RSMA, CP Langues, CPD, maître formateur en service partagé à l'IUFM…

Des décisions adoptées en commission paritaire ne sont pas prises en compte dans ce cahier des postes : regroupements de décharges partielles de direction, code spécial pour les candidats à la formation au CAPA-SH, ouverture d'une CLIN à Papaïchton et à Loca…

Nous avions proposé aux services du rectorat un groupe de travail avec la DOS et la DPEEO1 pendant les vacances afin de mettre à plat ces dysfonctionnements et de corriger le cahier des postes. Cela aurait permis d'éviter les nombreuses complications qui ne manqueront pas de surgir et la multiplication des rectifications et appels à candidatures qui s'imposeront ultérieurement. Le nombre de codes prioritaires pour l'année prochaine suite aux différentes erreurs administratives sera encore très important et alourdiront le mouvement 2009.

Malheureusement, notre demande est restée sans réponse et le mouvement 2008 risque d'être des plus chaotiques. Un rendez-vous nous a finalement été accordé mercredi 2 avril à 12h30, avec la précision que M. Ramery avait déjà une entrevue à la même heure. Dans ces conditions, nous poserons les questions lors de la prochaine CAPA qui risque de se prolonger dans des proportions hors du raisonnable.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le secrétariat du SNUipp-Guyane

Jean-Noël Grandvillemin